

Formation POST-PERMIS

- 7h de formation en une journée -

PROGRAMME DE LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome.

Elle est composée:

- d'un module visant à améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes;
- d'un module visant à rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Déroulement de la matinée :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes

1. Présentation de la formation

- Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.
- Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation)

- Se connaître en tant que conducteur.
- Connaître et prendre en compte ses limites.

3. Constitution du groupe

- Se présenter.
- Confronter ses expériences au groupe.
- Découvrir sa singularité.
- Créer du lien.

4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation

- Confronter ses expériences au groupe.
- Découvrir le groupe.

5. Perception des risques

- Se positionner face au risque.
- Se confronter à la perception des autres.
- Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

6. Situations complexes

- Comprendre et résoudre des situations complexes.

Déroulement de l'après-midi :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

- Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements.
- Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.).
- Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)

8. Choix de mobilité

- Se connaître en tant qu'utilisateur de la route: être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.
- Etre sensibilisé aux questions environnementales.
- Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

9. Bilan avec engagement

Réduction de la période probatoire accordée suite à la formation

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**



CAS N°1 :

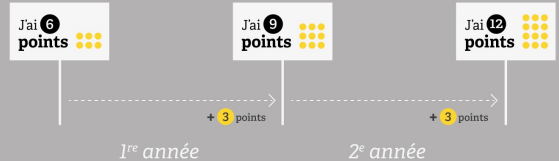
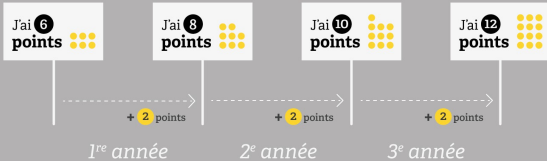
J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

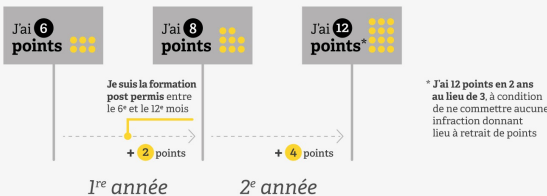
SANS
la formation post permis

SANS
la formation post permis



AVEC
la formation post permis

AVEC
la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**